

Suite à la réunion du 3 et 31 octobre 2014

- Présents à la réunion
 - Stéphane Marcoux (Adjoint à la direction des ressources matérielles)
 - Yves McNicoll (Adjoint à la direction des études)
 - Mélanie Rivest (enseignante en psychologie, animation du Carrefour des sc.hum)
 - Patrick Lebennois (enseignant en économie, animation du Carrefour des sc.hum)

Objectif de la réunion : Donner une direction au plan d'aménagement.

- Déterminer les orientations et principes d'aménagement;
- Confirmer les besoins spécifiques au Carrefour des sciences humaines.

1. **Les orientations** (pour les carrefours pédagogiques du Collège en général) :

- 1.1. Respecter le Plan directeur immobilier du Collège (PDI);
- 1.2. Respecter les règlements en vigueur (Patrimoine, incendie, code bâtiment...);
- 1.3. Obtenir un concept semblable pour l'ensemble des carrefours pédagogiques;
- 1.4. Promouvoir la pédagogie à l'intérieur des carrefours pédagogiques;
- 1.5. Promouvoir le sentiment d'appartenance au programme;
- 1.6. Favoriser le soutien pédagogique, humain et matériel relatif au programme.

2. **Les principes d'aménagement** (pour les carrefours pédagogiques du Collège en général) :

- 2.1. En réponse aux aspects 1.1 à 1.3 du présent document.
 - 2.1.1. Privilégier la flexibilité pour l'utilisation des locaux à travers le temps (ex : Changement de vocation du local).
 - 2.1.2. Privilégier la flexibilité de l'aménagement à l'intérieur du local (ex : Mobilité de l'ameublement pour s'adapter aux besoins ponctuels de l'animation du Carrefour).
- 2.2. En réponse aux aspects 1.4 à 1.6 du présent document.
 - 2.2.1. Assurer l'accessibilité au local et aux ressources pédagogiques, humaines et matérielles;
 - Brocheuse, perforateur à 3 trous...
 - Imprimante
 - 2.2.2. Favoriser une réponse adéquate aux besoins des activités pédagogiques;
 - 2.2.3. Élaborer un concept semblable, mais avec une identification propre au programme;
 - 2.2.4. Favoriser la visibilité du local et les communications des activités s'y déroulant.

3. *Les besoins spécifiques* (liés au Carrefour des sciences humaines).

3.1. En réponse au point 2.1.2. du présent document :

- 3.1.1. Concevoir un espace fermé de rangement;
 - Matériel d'animation
 - Matériel pédagogique
- 3.1.2. Assurer un plus grand potentiel électrique;
 - Minimum de 15 postes informatiques, portables, haut-parleur, cafetière, imprimante, téléviseur...
- 3.1.3. Assurer l'accessibilité à un réseau WIFI;
- 3.1.4. Choisir d'un ameublement facilement « empilable » ou « mobile » pour permettre d'aménager l'espace;
 - Ex : Salle de conférence, visionnement, travail d'équipe, etc...
- 3.1.5. Choisir un éclairage polyvalent;
 - Un éclairage permettant de diminuer la luminosité au-dessus des téléviseurs (augmenter la qualité du visionnement de l'image) sans priver de lumière les étudiants qui aimeraient prendre des notes.
 - Un éclairage par section:
 - Pour s'adapter aux différentes ambiances recherchées par les activités s'y déroulant.
 - Pour différencier l'espace de travail collaboratif, individuel et l'espace repos.
 - Gradateur

3.2. En réponse au point 2.2.2. du présent document :

- 3.2.1. Concevoir des espaces de travail collaboratif (travail d'équipe, tutorat, atelier disciplinaire...)
 - Capacité d'environ 25 personnes;
 - 5 tables pouvant accueillir 5 personnes.
- 3.2.2. Concevoir des espaces de travail individuel ou en dyade
 - Capacité d'environ 15 espaces de travail (ou plus selon la capacité du local);
 - Espace de travail ayant 15 postes de travail informatiques;
 - Espace de travail individuel le long de deux murs du local;
 - Espace de travail ayant un style comptoir avec tabouret;
 - L'espace doit permettre le travail en dyade.
- 3.2.3. Concevoir un espace de repos (lecture, échange informel)
 - Espace convivial;
 - Ameublement confortable permettant une lecture individuelle, un échange entre amis(es), une détente;
 - Espace ayant un style café (fauteuil individuel mobile et tables d'appoint);
 - L'espace ne doit pas permettre de s'étendre ou de dormir.

3.2.4. Prévoir un espace d'animation

- Installer 2 téléviseurs pour diffusion simultanée d'un contenu pédagogique à des groupes d'étudiants (en remplacement de l'écran de classe traditionnel);
- Câblage à valider
- Prévoir un système audiovisuel pouvant répondre aux différents besoins pédagogiques;
- Mettre à disposition des enseignants un tableau blanc mobile (en remplacement du tableau vert actuel).

3.3. En réponse au point 2.2.3.

3.3.1. Prévoir un espace sur un des murs pour y installer la carte du monde murale géante;

3.3.2. Prévoir un espace mural pour présenter les 7 disciplines en sciences humaines du collège

- Un visuel permettant de distinguer le Carrefour des sciences humaines des autres Carrefour
- Un visuel permettant de mettre en valeur les 7 disciplines.

3.3.3. Choisir un nom qui identifiera le local comme un carrefour pédagogique et concevoir un logo qui représentera les sciences humaines (à utiliser pour assurer la visibilité du local, voir point 3.4.3).

3.4. En réponse au point 2.2.4.

3.4.1. Prévoir un espace d'affichage à l'entrée du Carrefour

- Ex : Disponibilité du local, programmation des activités, horaire des enseignants, calendrier scolaire...

3.4.2. Installer un téléviseur annonçant la programmation des activités au haut de l'escalier du quatrième étage de l'Aile Ducharme.

3.4.3. Rendre visibles le nom et le logo représentant les sciences humaines;

- Affichage du nom et logo à l'extérieur du local en assurant sa visibilité du local jusqu'au haut de l'escalier du quatrième étage de l'Aile Ducharme;
- Affichage du nom et logo par des « empreintes » avec flèche dirigeant vers le local (au sol et/ou sur vitre pare-feu du 4e de l'aide D);

RAPPORT PARTIEL du projet de mise en place du centre de valorisation en sciences humaines. Ce document sera complété à la fin de la session hiver 2015 et sera remis en juin 2015.

Mandats : Ces trois mandats visent la réussite des étudiants dans leur parcours collégial.

- A. Encourager le sociorelationnel (sentiment d'appartenance).
- B. Valoriser les sciences humaines (consolidation des acquis et orientations vocationnelles).
- C. Soutien académique.

1. Suite aux recommandations du « *Rapport du projet de mise en place du centre de valorisation en sciences humaines pour l'année A-13 et H-14* », **l'orientation générale pour le Carrefour des sciences humaines** pour l'année A-14 et H15 est la suivante :

- Promouvoir des activités en petits groupes informels. Nous souhaitons créer des liens entre les enseignants et les étudiants tout en répondant à leurs besoins (académiques, vocationnels et relationnels). Ainsi, les activités viseront plus spécifiquement un support académique, un support quant aux choix vocationnels ainsi que des activités suscitant un intérêt lié aux contenus disciplinaires.

2. **Pour y arriver, nous proposons les activités suivantes :**

2.1. *Duel des cerveaux (mandat A, B et indirectement C).*

Compétition entre des équipes formées d'un enseignant et de 3 étudiants. Deux équipes s'affrontent en répondant à des questions traitant de l'actualité et/ou des contenus de cours.

2.2. *Les dîners-causeries (mandat B et indirectement A et C).*

Rencontres entre enseignants et étudiants pour discuter dans un cadre informel d'un sujet particulier de l'actualité ou d'un choix vocationnel (ex. : dîner-causerie sur les Jeux olympiques).

2.3. *Les ateliers disciplinaires (Mandat C et indirectement A et B)*

Rencontres entre enseignants et étudiants pour encadrer ceux-ci quant à la réalisation d'un travail de session, d'un aspect particulier d'un travail, d'un examen...

2.4. *Les conférences (B et indirectement A et C).*

Présentation par un intervenant, un expert, un chercheur ou autre d'un sujet lié aux contenus disciplinaires.

3. Ce qui a été réalisé lors de la session A-14:

3.1. Lieu physique

- Le suivi des différentes sections d'information.
- le suivi des achats du matériel pédagogique (téléviseur et carte du monde murale).
- En développement : matériel pédagogique (affiche des grands penseurs, ligne du temps, BD murale des grands penseurs disciplinaires...) (Mandat B et C).
- Visite du grenier du collège pour ajouter du matériel au Carrefour (ex : armoire).
- Achat d'un chariot et d'une cafetière
- En développement : panneau pour affichage 4e étage aile Ducharme.

3.2. Plan d'aménagement :

- Élaboration des orientations pour les carrefours du collège, des principes d'aménagement pour les carrefours du collège et des besoins spécifiques du Carrefour des sciences humaines. Ce document a été élaboré, entre autres, pour donner une direction au plan d'aménagement du Carrefour des sciences humaines puisqu'un budget a été accepté pour revitaliser les lieux physiques du local D-406 (lieu actuel du Carrefour des sciences humaines). Voir document « Orientations.PlanAménagement.CarrefourSciencesHmaines ».
- Faire le suivi du plan d'aménagement entre autres concernant le WIFI et l'électricité du local et l'ameublement.

3.3. Activités d'animation

3.3.1. Matinées café

- Formule qui a du succès
- H-15 ajout : Présentation du Centre d'aide, lancement du concours pour le nom du Carrefour, types d'activités (ateliers disciplinaires, dîner-causerie...), programmation...

3.3.2. Duel des cerveaux

- Première édition : dynamique, amusant, les étudiants embarquent
- Participation de 7 profs et une vingtaine d'étudiants
- À développer : plus de spectateurs
- Les deux manches doivent être plus rapprochées dans le temps (semaine 5 et semaine 9...c'est trop espacé)

3.3.3. Ateliers disciplinaires

- Chantal Lacasse, Melanie, Patrick, Charles

- Participation d'une dizaine d'étudiants par atelier.
- Commentaires des étudiants : très aidant, à refaire, meilleure qualité du travail remis.

3.3.4. Dîner-causerie

- Choix vocationnel : Jessie Poulette, parcours en sciences humaines
 - 8 étudiants.
 - Le nombre d'étudiants présents est satisfaisant pour la qualité de la discussion (période de questions de 45 min).
 - Aidant : plusieurs ont demandé une copie de sa présentation
- Présentation « spécialité » des profs : Étienne et Super Héro
 - 8 étudiants, 1 prof
 - Succès quant à l'intérêt du sujet
- Sujet disciplinaire : Immigration
 - 2 étudiants
 - Intérêt ???? (Pourtant, Sophie Morissette a 3 groupes qui avaient à réaliser un travail à ce sujet).
 - Le faible taux de participation s'expliquerait par un délai trop court entre l'annonce de l'événement et ce dernier.

3.4. La publicité

- 3.4.1. Facebook...augmenter le nombre de « J'aime ».
- 3.4.2. Affiches.
- 3.4.3. Page départementale.
- 3.4.4. Chevalet au haut de l'escalier du 4^e étage de l'aide Ducharme.
- 3.4.5. Enseignants...faire plus de « porte-à-porte » pour annoncer les activités aux enseignants de vive voix. Poursuivre l'affichage dans les deux salles départementales (S-223 et S-446).

4. Orientation Carrefour H-15

- 4.1. Constat depuis A-13 et lien avec rapport de Line Cliche
 - Activités qui fonctionnent (atelier-disciplinaire, dîner-causerie choix vocationnel)
 - Activités qui fonctionnent moins (grandes conférences)
 - Implication des profs essentielle...Donc, préparation d'un document à remplir par les enseignants pour qu'ils planifient, pour la session H-15, des ateliers disciplinaires, des dîners-causeries « L'après DEC en sciences humaines »...

4.2. Pour la session H-15 :

- Ateliers disciplinaires...À PROMOUVOIR!
 - Il y a présentement 5 ateliers disciplinaires au calendrier
- Tutorat par les pairs : Réflexion quant à la formule (ex : travail de session dans un cours)
- Dîner-causerie
 - Sujet disciplinaire : Lié à un travail de session
 - Choix vocationnel : « L'après DEC en sciences humaines ??? »
 - Faire un « sondage » lors de l'accueil.
 - Sondage réalisé. Recherche de candidats pour répondre aux demandes des étudiants.
 - 3 dîners-causeries « L'après DEC en sciences humaines??? » au calendrier.
 - Spécialité des profs...discussion informelle avec des étudiants ...qui ont envie de vous « jaser ».
 - Histoire et super héros

4.3. Visibilité du Carrefour...À DÉVELOPPER

- Moyen de communication unique pour profs et étudiants
- Lien avec plan d'aménagement (logo, télé 4e, affichage style Caf...)
 - En développement
- Concours pour le nom
 - Lancement du concours en début de session lors de l'accueil. Le jury se rassemble le mercredi 25 février pour faire un choix.